

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

5 juillet 2023

### **Nouvelle liste des fonctions critiques : 231 formations pour s’y former**

**La liste des fonctions critiques et des métiers en pénurie vient d’être mise à jour par le Forem : elle comprend désormais 158 fonctions en tension de recrutement. Pour répondre aux besoins de main-d’œuvre qualifiée en Wallonie, le Forem propose désormais 360 formations dont 231 pour des fonctions critiques et des métiers en pénurie.**

Avec l’aide de ses partenaires, le Forem évalue en continu les tensions de recrutement que rencontrent certains métiers en Wallonie. Cette analyse permet d’établir chaque année une nouvelle liste des fonctions critiques et des métiers en pénurie de main-d’œuvre. En 2023, elle comprend 158 fonctions, dont 66 fonctions critiques pour lesquelles les employeurs éprouvent des difficultés de recrutement, et 92 métiers en pénurie, caractérisés par un manque de candidats.

#### **La nouvelle liste des fonctions critiques est composée de 158 métiers**

Par rapport à la liste établie en 2022<sup>1</sup>, 22 métiers disparaissent (agent immobilier / agente immobilière, conseiller / conseillère en crédits, responsable de maintenance industrielle, administrateur / administratrice de base de données, responsable de site logistique, etc.) et 42 métiers apparaissent (désamianteur / désamianteuse, conducteur / conductrice de machines agricoles et forestières, horticulteur-maraîcher / horticultrice-maraîchère, esthéticien / esthéticienne, monteur / monteuse d’isolation industrielle, opticien / opticienne, pharmacien / pharmacienne, etc.).

Comme en 2021 et 2022, le secteur de la construction reste le plus représenté avec 56 métiers (monteur / monteuse d’échafaudage, parqueteur / parqueteuse, tailleur / tailleuse de pierre naturelle, etc.).

#### **Pourquoi y a-t-il davantage de métiers en tension de recrutement par rapport à l’an passé ?**

Malgré la guerre en Ukraine, et les crises énergétiques et inflationnistes qui en découlèrent, le Forem a continué à recevoir de nombreuses offres d’emploi. Ainsi sur l’ensemble de l’année, plus de 476.000 offres d’emploi ont été diffusées par le Forem (hors offres provenant des autres services publics de l’emploi), soit 8,2 % de plus qu’en 2021.

En outre, le Forem a continué d’affiner sa méthode d’analyse. Ainsi, le Forem a procédé en trois temps : une analyse statistique sur base des opportunités gérées par ses conseillers entreprises, une

---

<sup>1</sup> Il est à noter qu’une nouvelle nomenclature a été utilisé par le Forem pour établir la liste 2023 (Rome V3/Competent). La conséquence est que certains métiers ont été regroupés et, par conséquent, que la liste 2022 passe de 141 à 138 métiers.

consultation des conseillers Forem, et une consultation de ses différents partenaires (fonds sectoriels de formation ou autres représentants sectoriels).

## Des pénuries conjoncturelles ou structurelles

Plusieurs fonctions souffrent de difficultés de recrutement plus structurelles dans la mesure où ces difficultés perdurent. Parmi ces fonctions, certaines se caractérisent par un grand nombre de leurs travailleurs qui s'apprêtent à partir à la retraite et qui risquent de ne pas être remplacés dans les années à venir. En effet, pour 44<sup>2</sup> des 158 fonctions de cette liste, au moins 30 % de leurs travailleurs sont âgés de 50 ans et plus. C'est notamment le cas pour les métiers de conducteur / conductrice de poids lourd, d'infirmier / infirmière ou de couvreur / couveuse.

## Un indicateur clé pour le marché de l'emploi en Wallonie

La liste des fonctions critiques et des métiers en pénurie établie par le Forem est un outil clé dans la lutte contre les pénuries de main-d'œuvre. En plus de mettre en lumière les opportunités d'emploi et de sensibiliser les demandeurs d'emploi à ces différents métiers, elle permet d'informer le monde politique, l'enseignement et les opérateurs de formation sur les métiers qui la composent. Elle permet aux entreprises qui recrutent ces profils de mettre en place les meilleures solutions possibles.

## Des incitants pour réduire les tensions

Afin d'encourager les demandeurs d'emploi à se former et à faire carrière dans un des métiers de cette liste, différents incitants existent :

- **L'Incitant +, qui octroie une prime de 350 €** aux demandeurs d'emploi qui ont réussi une formation menant à une fonction critique (minimum 35h/semaine et pour une durée d'au moins quatre semaines).
- La **prime Construction**, une prime pouvant aller jusqu'à **2.000 € brut**. Elle cible certains métiers en pénurie du secteur du bois, de la construction et de l'électricité.
- Le **Passeport Drive** permet à certains demandeurs d'emploi de recevoir un financement pour l'obtention du permis B (auto) ou AM (cyclomoteur). Pour en bénéficier, le demandeur d'emploi doit suivre ou avoir terminé une formation qualifiante de quatre semaines au minimum durant l'année 2023. Notamment dans le secteur de la construction, du bois et de l'électricité.
- **L'allocation métier en pénurie** : depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022, un demandeur d'emploi inoccupé depuis plus d'un an peut conserver **25 % de son allocation pendant trois mois**, s'il occupe un emploi en pénurie.

---

<sup>2</sup> Dont 29 sont en pénurie.



### **Dispense pour une reprise d'étude dans un des métiers de la liste**

Les demandeurs d'emploi qui suivent une formation dans un métier en pénurie auprès du Forem ou de ses partenaires bénéficient d'une dispense sous certaines conditions. Les demandeurs d'emploi peuvent également reprendre des études de plein exercice. Celles-ci donnent droit, sous certaines conditions, à une dispense de disponibilité. [Ces conditions peuvent être consultées sur le site du Forem, au même titre que la liste des métiers en pénurie.](#)